



## COMpte-RENDU

Séance du Conseil Municipal du  
Mercredi 16 février 2022 à 18h30, à l'Auditorium

	Ordre du jour	Résultat des votes
1)	Installation d'un nouveau conseiller municipal	<b>PREND ACTE À L'UNANIMITÉ</b>
2)	Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 01/12/2021	<b>UNANIMITÉ</b>
3)	Maintien du nombre d'Adjointes au Maire	<b>UNANIMITÉ</b>
4)	Élection de la 3 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire	<b>Mme CAUVIN ÉLUE 3<sup>ème</sup> ADJOINTE À LA MAJORITÉ</b>
5)	Indemnités de la nouvelle 3 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire	<b>MAJORITÉ</b> 5 oppositions : procuration de Mme PAOLINI, M. VERIGNON, Mme SAPHORES-BAUDIN, M. FAURE, Mme CHARENSOL
6)	Rapport récapitulatif des actes établis au titre des délégations du Conseil Municipal au Maire (article L.2122-22 du CGCT)	<b>PREND ACTE À L'UNANIMITÉ</b>
7)	FINANCES – Débat d'Orientation Budgétaire 2022	<b>PREND ACTE À L'UNANIMITÉ</b>
8)	Mise en vente terrain AS16 et AS105	<b>UNANIMITÉ</b>
9)	Convention de répartition des dépenses de fonctionnement Antibes	<b>UNANIMITÉ</b>
10)	RH – Recrutement de saisonniers	<b>UNANIMITÉ</b>
11)	RH – Participation sociale	<b>UNANIMITÉ</b>
12)	RH – Modification du tableau des effectifs	<b>UNANIMITÉ</b>
13)	Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Elections (IFCE)	<b>UNANIMITÉ</b>
14)	VOIRIE – Dénomination Impasse des Cannes de Provence	<b>UNANIMITÉ</b>
15)	VOIRIE – Dénomination Rue Derrière la Gare du Tram	<b>UNANIMITÉ</b>
16)	VOIRIE – Dénomination Impasse du <b>Barriral</b>	<b>UNANIMITÉ</b>
17)	Transfert de compétences du SDEG au SICTIAM	<b>UNANIMITÉ</b>
18)	CASA – prise de compétence réseaux chaleur	<b>PREND ACTE À L'UNANIMITÉ</b>
19)	CASA – Rapport d'activité 2020	<b>PREND ACTE À L'UNANIMITÉ</b>
20)	CASA – Rapports d'activité 2020 Eau Potable et Assainissement	<b>PREND ACTE À L'UNANIMITÉ</b>

21)	Convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis	UNANIMITÉ
22)	EPF PACA - Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2021	UNANIMITÉ
23)	Demandes de subventions Chapelle Saint Michel	UNANIMITÉ
24)	Règlement d'accès au village	UNANIMITÉ

Je vous vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments cordiaux.

Le Maire de Saint-Paul de Vence,  
Vice-Président de la CASA délégué au Tourisme,  
Vice-Président du SIEVI,  
**Jean-Pierre CAMILLA**

